PARCOURS

Supplément formation & emploi du Petit Bulletin n°660 /// 28 mars > 01 mai 2012

LE DOSSIER P. 01 & 02
Préparer le diplôme du BAFA

ZOOM P. 02
Financer sa formation au BAFA

FICHE CRIJ P. 03
Les jobs d'été, mode d'emploi

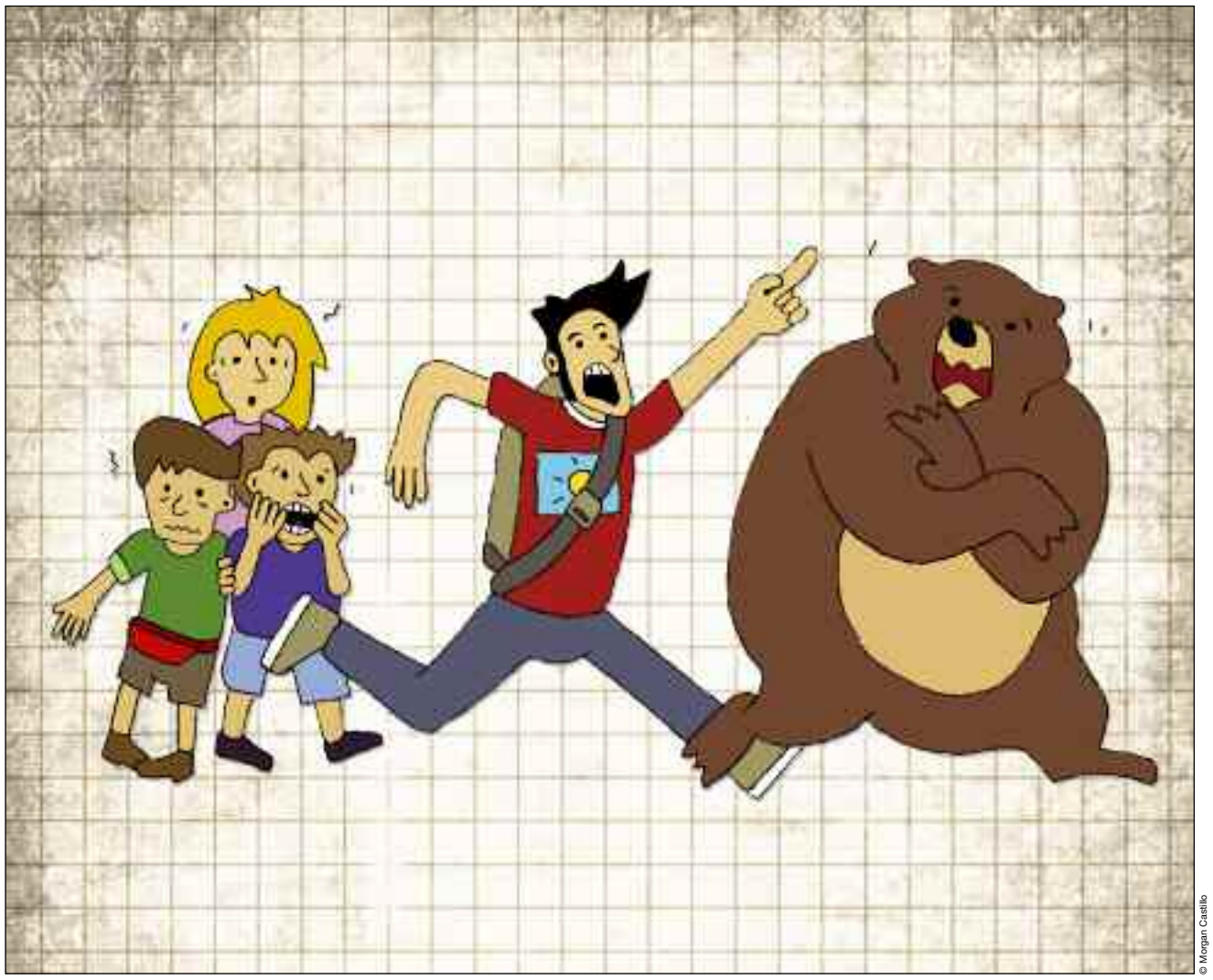

© Morgan Castillo

LE DOSSIER

VACANCES ANIMÉES

Le diplôme du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet de travailler comme animateur amateur en centres aérés et colonies de vacances, après seulement quelques semaines de formation : il a tout pour plaire aux étudiants à la recherche d'un job d'appoint, mais aussi à tous ceux qui se destinent aux métiers de l'animation en général. DOSSIER RÉALISÉ PAR LISA DUMOULIN

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme qui permet "d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs". Les diplômés du BAFA peuvent donc travailler au sein de Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) également appelés "centres aérés" et au sein des Centres de Vie et de Loisirs (CVL) ou colonies de vacances. Avec pour objectif de proposer aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, articulées autour de projets éducatifs et pédagogiques. Concrètement, la formation est composée de trois étapes : d'abord une formation théorique, suivie d'un stage pratique, achevée par une session d'approfondissement ou de perfectionnement. Le cadre est assez libre, l'inscription administrative est centralisée sur Internet depuis mai 2010 mais pour chaque étape, il faut s'inscrire directement auprès de l'établissement choisi, qui peut d'ailleurs être différent pour chaque session. Dans la pratique, le choix se porte souvent sur l'établissement le plus proche, ou en fonction des dates proposées.

TROIS ÉTAPES BIEN DÉFINIES

La formation théorique est une session de formation générale, qui permet d'acquérir les notions de base de l'animation comme, par exemple, les règles de sécurité ou l'organisation de jeux, et doit durer au moins huit jours. >>> suite en page 02

© Maia Coulanges

>>> Sa validation permet d'obtenir la qualité d'animateur stagiaire, indispensable pour la seconde étape, le stage pratique, qui favorise la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation. D'une durée minimum de quatorze jours pleins, il doit être effectué dans les dix-huit mois après la fin de la session de formation générale. Le stage peut se dérouler en séjour de vacances, en accueil de loisirs, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme régulièrement déclaré, et peut éventuellement être rémunéré – il l'est rarement dans la pratique. La formation est terminée après une session d'approfondissement (d'au moins six jours) ou de qualification (d'au moins huit jours). "L'appro" porte sur un thème particulier : par exemple, à la filière rhônalpine de l'Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs (Afocal), on peut choisir d'approfondir ses connaissances dans le domaine de la petite enfance, de l'accueil d'enfants porteurs de handicap, des grands jeux et journées à thème, de l'assistance sanitaire, de la création de spectacles, des activités sonores et musicales, des activités solidaires, des contes et veillées, des multi-activités en montagne, des projets avec les adolescents... La session de qualification permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé : la voile, le canoë-kayak, les activités de loisirs motocyclistes, la surveillance de baignade, qui confèrent à l'animateur des prérogatives spécifiques pour encadrer l'activité.

UNE FORMATION ENRICHISSANTE

Les trois étapes du BAFA sont réellement complémentaires, comme l'explique Agathe Waechter, diplômée du BAFA : "*la première n'est que théorique, puis pendant la deuxième, on a les deux pieds dans la pratique, avec des responsabilités, et lors de la dernière, on revient sur l'expérience pratique, avec nos questions et on peut apprendre ce qui nous manque*". Même lors des sessions dites "théoriques", les mises en situation et exercices pratiques sont favorisés, ce qui permet aux apprentis animateurs de s'habituer à s'exprimer et être à l'aise en groupe. À l'issue de chaque étape, le candidat est évalué par le formateur (dans le cadre des formations théoriques) ou le directeur de l'accueil (dans le cadre du stage) qui formule une appréciation portant sur ses capacités d'encadrement, de prise d'initiative et son comportement. Enfin, c'est le jury départemental du BAFA qui délibère et déclare le candidat reçu, ajourné (auquel cas, il peut repasser la ou les étapes jugées insuffisantes) ou refusé. Dans tous les cas, c'est une expérience riche sur le plan humain : "*j'ai passé de bons moments, de bonnes vacances, cela m'a apporté des connaissances sur les enfants et surtout, je suis plus à l'aise pour monter des projets en équipe, dans un but éducatif - ce qui va me servir puisque je me destine à être institutrice !*", souligne Agathe. En effet, le diplôme du BAFA fait toujours bonne figure sur un CV, en particulier pour ceux qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'animation, du social ou de l'éducation.

EN CHIFFRES

17 ANS révolus, c'est l'âge minimum pour s'inscrire à une formation au BAFA. L'inscription administrative sur Internet est cependant possible jusqu'à 3 mois avant cette date.

22 organismes de formation au BAFA bénéficient d'une habilitation nationale (la liste est disponible sur le site www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)

30 MOIS c'est la durée maximale pour effectuer la totalité de la formation.

ZOOM FINANCER SA FORMATION BAFA

Passer le diplôme du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) a un coût : il faut compter entre 400 et 600 euros (selon si l'on s'inscrit en internat ou pas) pour la session théorique, environ 400 euros pour l'approfondissement ou spécialisation. Certains organismes publics et privés proposent des aides, toutes cumulables : la caisse d'allocations familiales verse sans condition une somme d'environ 90 euros et l'État accorde des bourses selon les ressources, à demander auprès des directions départementales ou régionales du lieu de résidence. Les mairies qui emploient des animateurs BAFA dans leurs centres d'accueil municipaux peuvent prendre en charge la formation sous forme d'avance sur salaire. Le Conseil Général et le Pôle emploi peuvent également aider au financement, ainsi que certains comités d'entreprise. Certaines banques proposent même d'avancer la somme en attendant que les aides soient versées, ce qui prend souvent du temps. Dans tous les cas, il faut garder en tête que le BAFA ne permet pas de gagner beaucoup : le salaire minimum en Centres de Loisirs Sans Hébergement est d'environ 27 euros par jour.

TROUVER UN JOB POUR CET ÉTÉ ?

FOCUS Céline Colombier

Fiche réalisée par le CRIJ Rhône-Alpes

Besoin d'argent, envie d'indépendance, d'être actif pendant ses vacances, de vivre une première expérience professionnelle… ? Les motivations pour trouver un job sont nombreuses !

Un "job" est un emploi en parallèle d'une autre activité, généralement des études. Travail peu ou pas spécialisé, voire précaire, il est exercé de façon ponctuelle ou tout au long de l'année.
Chercher un job demande presqu'autant d'implication que la recherche d'un emploi. Tout d'abord , commencez votre recherche dès mars et armez-vous d'un CV percutant et à jour de l'ensemble de vos expériences et formations, accompagné d'une lettre de motivation adaptée au poste visé. Selon le secteur, les candidatures spontanées peuvent fonctionner plus facilement, notamment dans le commerce et la restauration. Partir à la rencontre de l'employeur afin de prendre un premier contact en face à face peut-être décisif !

>>> SUIVRE LES BONNES PISTES !

Parents, amis, voisins, commerçants… : utilisez votre réseau ! Selon leur profession, leur activité, leur environnement, leurs connaissances et relations, ces personnes peuvent être d'un précieux secours dans votre recherche. Les secteurs de l'animation, de l'agriculture ou de l'hôtellerie-restauration sont très gourmands en saisonniers. L'animation propose énormément de postes en centre de loisirs, mais le BAFA est souvent exigé.
Dans l'hôtellerie restauration, les emplois sont ceux de serveur, femme de chambre, veilleur de nuit, portier, barman, réceptionniste, bagagiste, accueil et service en fast-food… Vous y trouverez un job plus facilement, à condition d'accepter un certain nombre de contraintes : horaires décalés, travail fatigant et faible rémunération. Le tourisme est aussi l'un des secteurs qui offre le plus d'opportunités, toute l'année et particulièrement en haute saison : accompagnement de groupes, restauration, accueil, services aux particuliers…
Vendanges, ramassage des légumes, cueillette de fruits, foins, moissons… Sachez que les agriculteurs font le plus souvent appel à la main-d'œuvre locale ou itinérante, plus expérimentée dans l'utilisation des machines agricoles. Attention pensez à l'hébergement qui est rarement compris. Pour ce type de job, exploitez la presse spécialisée, les agences locales de l'emploi et les producteurs de la région.
Caissier, vendeur, livreur, manutentionnaire… Envoyez votre candidature aux grandes chaînes et aux hypermarchés et aux petits commerces de votre quartier.

>>> ÊTRE CONSEILLÉ…

Les réseaux, notamment ceux dédiés aux jeunes, peuvent vous être très utiles.
Le réseau Information Jeunesse diffuse tout au long de l'année des offres d'emploi et vous conseille sur les pistes à suivre et la législation du travail. En Rhône-Alpes, plus de 10 000 postes sont proposées par le CRIJ tous les ans. En outre, chaque année, des opérations Jobs d'été sous forme de forums et d'actions diverses sont organisées partout en Rhône-Alpes. Vous pouvez y rencontrer des employeurs, consulter des offres et repartir avec le guide "Trouver une job" pour faire le plein de conseils pratiques !
Les réseaux étudiants, les Crous et l'AFIJ sont autant de portes auxquelles frapper, et autant de sites à consulter !
De nombreuses offres à temps partiel et en emploi saisonnier sont aussi accessibles par le biais de Pôle Emploi. Même chose pour les agences d'intérim, les profils des étudiants les intéressent, notamment pour les missions durant les vacances d'été ou encore les missions courtes et ponctuelles (inventaires de magasin...). Enfin, la presse quotidienne et les "gratuits" disposent de petites annonces consultables également en ligne.

>>> AVOIR LA JOB' ATTITUDE !

Une fois recruté, pensez à adopter les bons réflexes ! Faites-vous remettre le jour de votre arrivée dans l'entreprise, soit un justificatif de la déclaration préalable à l'embauche que votre employeur a dû adresser à l'Urssaf (ou MSA), soit un contrat de travail écrit. Chaque mois, assurez-vous de disposer d'un bulletin de salaire. Dans les 48 heures suivant votre embauche, vous devez signer un contrat de travail. C'est obligatoire pour tous les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats à temps partiel. Si ces démarches n'ont pas été faites, alors vous n'êtes pas déclaré. Vous n'êtes pas assuré que votre employeur vous paie et pire en cas d'accident du travail, vous risquez d'avoir des difficultés à faire reconnaître vos droits.
Le salaire de base appliqué est le SMIC qui est de 9,22 euros brut de l'heure soit 1398,37 euros brut par mois pour 35 heures par semaine.

>>> QUELQUES PISTES !

Extrait de la base de données du réseau Information Jeunesse

www.crijrhonealpes.fr
www.pole-emploi.fr
www.afij.org
www.alpies.fr
www.crous-lyon.fr
www.crous-grenobles.fr
www.jobdete.com
www.seasonbuzz.com
www.officielinterim.com
www.teli.asso.fr

ANIMATION / SPORTS / TOURISME
www.animnet.com
www.animjobs.com
www.planetanim.com
www.profession-sport-loisirs.fr
www.walibi-rhone-alpes.fr
www.clubmedjobs.com
http://recrutement.ucpa.com
www.ffc.fr

AGRICULTURE
http://rhone-alpes.anefa.org

COMMERCE / VENTE / ACCUEIL
www.distrijob.fr
www.seasonbuzz.com
www.accueiljob.com
www.smerra.fr
www.lmde.com
www.leclubetudiant.com

HOTELLERIE / RESTAURATION
www.desmetiersunavenir.com
www. synhorcat.com
www.lhotellerie-restauration.fr
www.job-hrt.com
www.snarr.fr

En savoir +

- **www.jobsdete-rhonealpes.com**
- **www.crijrhonealpes.fr**
- **www.questionsaison.fr**
- **www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd**

Retrouvez toute l'information en libre accès dans le réseau Information Jeunesse
Rendez-vous au CRIJ ou dans le Bureau ou Point information jeunesse le plus proche de chez vous sur :

www.crijrhonealpes.fr

CRIJ Rhône-Alpes
66 cours Charlemagne
69 002 Lyon
04 72 77 00 66
crijlyon@crijrhonealpes.fr
www.crijrhonealpes.fr
Du lundi au jeudi de 10h à 12h30
et de 13h30 à 18h
Le vendredi de 13h30 à 18h

EN BREF

PAR NICOLAS GIL

DR

L'EAC LYON ACCUEILLE MICHEL ONFRAY

Dans le cadre des journées culturelles "In culture we trust", le philosophe Michel Onfray sera le 5 avril à 18h à l'amphithéâtre de l'Opéra. Il dressera un bilan de la culture, tout d'abord sous forme d'exposé, puis *via* un échange avec le public. Une deuxième phase verra se dérouler des débats, des conférences et des rencontres avec d'autres invités prestigieux, autour de thèmes comme le marché de l'art contemporain, les arts numériques ou encore les musiques actuelles.
À l'Amphithéâtre de l'Opéra, place de la Comédie, Lyon 1er
Jeudi 5 avril à 18h ; entrée libre

L'IUFM DE L'ACADÉMIE DE LYON OUVRE SES PORTES

Le 31 mars, de 10h à 16h, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) organise une Journée Portes Ouvertes, au 5 rue Anselme (Lyon 4e). L'occasion pour les visiteurs de venir découvrir les masters proposés, mais aussi d'assister à des mini conférences. Également au programme, la projection du dernier concert du chœur de l'IUFM à l'Opéra de Lyon et une exposition rétrospective des cartons d'invitation des expositions de la galerie IUFM Confluence.
À L'IUFM, 5 rue Anselme, Lyon 4e
Samedi 31 mars de 10h à 16h ; entrée libre

UNE JOURNÉE DE JOURNALISME À LYON 2

Organisées le 29 mars par le département Journalisme de l'Institut de la communication (Icom), deux sessions thématiques portant sur les formations (de 10h à 12h) et les métiers (de 14h à 17h) de la presse proposent de mieux connaître le travail de journaliste à l'heure du numérique. De nombreux intervenants, aussi bien universitaires que professionnels seront présents, accompagnés de témoignages d'étudiants en journalisme de l'Icom. Ils apporteront un éclairage sur les nouveaux modes de production et de diffusion de l'information.
Au Campus des Alpes
5 avenue Pierre Mendès France (Bron)
Jeudi 29 mars de 10h à 17h ; entrée libre

TROUVER FACILEMENT SON LOGEMENT ÉTUDIANT

Ouvert depuis le 15 mars, le site *LoKaviZ.fr* offre la possibilité à tous les étudiants de faciliter leur recherche de logement, que ce soit pour les rentrées futures ou en cours d'année. Le site permet de connaître les disponibilités en temps réel des logements, et d'effectuer sa sélection en fonction de critères comme la proximité géographique, le prix ou encore les équipements. Les annonces regroupent plus de 220 000 logements en résidence CROUS et chez des propriétaires privés.

5e ÉDITION POUR LES PERSÉPHONIES DE LYON

Le festival musical de l'Association des Étudiants du Département de Musicologie de Lyon 2 revient. Du 27 au 30 mars, retrouvez un événement différent chaque soir : concert de l'Ensemble Orchestral, ciné-concert, soirée jazz, *etc.* À noter aussi que tous les jours, de 12h à 14h, des concerts étudiants seront organisés un peu partout sur les lieux du festival. Tous les événements sont gratuits, exceptée la soirée du vendredi 30 au Blogg Café (entrée à 2€).

AGENDA

JOURNÉES PORTES OUVERTES (JPO)

Entrée libre

ATELIER D'APPRENTISSAGE DE GORGE DE LOUP
École de production
105, av. Sidoine Apollinaire, Lyon 9e (04 78 83 72 85)
Tous les mercredis de 13h à 17h

GROUPE EAC
École d'arts et de culture
11, place Croix Paquet, Lyon 1e (04 78 29 09 89)
Sam 31 mars de 9h à 17h

E-ART SUP
École supérieure de la création numérique
86, bd Vivier Merle, Lyon 3e (04 78 62 16 59)
Sam 31 mars de 10h à 17h

ISEG GROUP
Institut Supérieur de Gestion
86, bd Vivier Merle, Lyon 3e (04 78 62 37 37)
Sam 31 mars et 28 avril de 13h à 18h

ESMOD INTERNATIONAL
École supérieure de mode
86, rue de Sèze, Lyon 6e (04 78 24 88 39)
Sam 31 mars de 10h à 18h

PIGIER
Enseignement technique supérieur privé
14, av. Georges Pompidou, Lyon 3e (04 72 91 36 06)
Sam 31 mars de 9h30 à 17h

SUP' DE COM
École supérieure de communication
47, rue Sergent Michel Berthet, Lyon 9e (04 72 85 72 22)
Sam 31 mars de 10h à 13h

COURS DIDEROT
Établissement d'enseignement supérieur privé
23, rue Renan, Lyon 7e (04 78 69 10 80)
Sam 31 mars de 9h30 à 17h30

INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES
47, rue Sergent Michel Berthet, Lyon 9e (04 72 85 72 22)
Sam 31 mars de 10h à 13h

IUFM
Institut Universitaire de Formation des Maîtres
5 rue Anselme, Lyon 4e
Sam 31 mars de 10h à 16h

EPITECH
École de l'innovation et de l'expertise informatique
86, bd Vivier Merle, Lyon 3e (01 44 08 00 13)
Mer 4 avril de 15h à 19h

SUP DE PUB
École de communication
22, rue Royale, Lyon 1e (04 78 29 55 30)
Mer 4 avril à 18h (confirmation de votre présence obligatoire)

EDAIC
École d'architecture intérieure
21, impasse Frédéric Fays, Villeurbanne (04 78 84 70 95)
Mer 4 et 18 avril de 9h à 17h30

ECE
École de commerce européenne
Cité internationale, Quai Charles de Gaulle, Lyon 6e (04 78 29 55 30)
Sam 7 avril de 10h à 12h (confirmation de votre présence obligatoire)

ESIMA
École supérieure internationale des métiers de l'aérien
Terminal Fret – Entrée H, Lyon-Saint Exupéry Aéroport (04 72 22 48 16)
Mer 28 avril de 10h à 12h

ECEMA
École de management international
203 av. Jean Jaurès, Lyon 7e (04 72 73 06 13)
Mar 24 avril de 14h à 20h

AFPI-CFAI
Institut des ressources industrielles
10, bd Edmond Michelet, Lyon 8e (04 78 77 05 00)
Mer 25 avril de 14h à 19h

WESFORD
École supérieure de commerce et de management
2, av. Lacassagne, Lyon 3e (04 56 52 52 69)
Ven 27 avril de 14h à 19h et sam 28 avril de 10h à 17h

WESFORD
LE FIRST - PART-DIEU
2, Av Lacassagne, Lyon 3e (04 78 53 00 76)
Ven 27 avril de 14h à 19h et sam 28 avril de 10h à 17h

CAPE SUP
LE FIRST - PART-DIEU
2, Av Lacassagne, Lyon 3e (04 56 52 52 60)
Sam 28 avril de 10h à 17h

CEESO
École d'ostéopathie
39, rue Pasteur, Lyon 7e (04 37 37 11 16)
Sam 28 avril de 10h à 12h